



APEV

**Association pour la Protection de l'Environnement
du val de Voise**

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

**Siège social : 36, rue Hélène Boucher – Boigneville –
28130 – YERMENONVILLE.**

CREEE en 1983 suite à l'enfouissement de fûts provenant de SACLAY, chaque année des prélèvements sont effectués à chaque puisomètre dont les résultats sont étudiés par l'association afin de contrôler l'évolution annuelle et les taux des différents éléments ainsi que les risques en cas de fuites vers la nappe alimentant le Buttra.

SURVEILLE et CONTROLE

- La qualité de l'eau de surface et souterraine.
 - Les pollutions.
 - La faune et la flore.
 - Le buttra et les différents puits.
- L'évolution des différents contournements et l'implication de la RN 154 sur le trafic local.

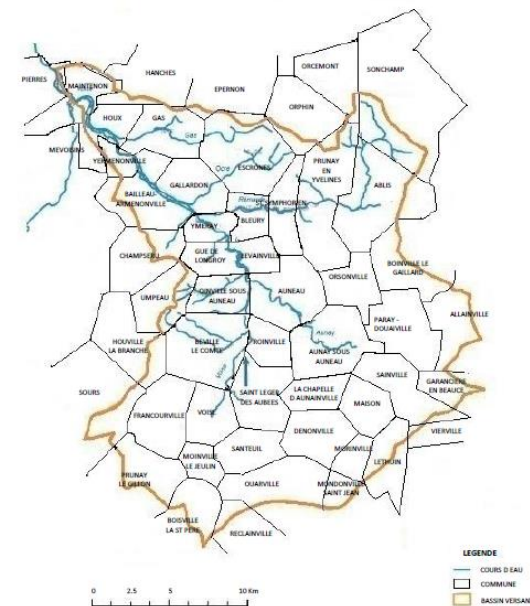
AGIR

- Elaboration d'un 3^{ème} contournement de Gallardon.
- Actions en justice (entre-autre l'A.P.E.V. a obtenue gain de cause contre une multinationale dans laquelle elle effectue tous les ans une visite de contrôle)

PARTICIPATIONS

- Aux Enquêtes Publiques sur l'ensemble du bassin versant de la Voise.
- A des vides greniers du bassin afin de faire connaître notre association et informer la population des actions en cours ainsi que pour découvrir d'éventuels problèmes locaux

NOTRE ZONE D' ACTIONS : Le Bassin de la Voise



MEMBRES

- Du comité de pilotage du- S.M.V.A. (Syndicat Mixte de la Voise et de ses affluents)
 - Des commissions consultatives du SITREVA, d'OGARE.
 - Du comité de pilotage du SMEP qui a intégré la COMCOM des portes EURELIENNES (L'A.P.E.V. est devenue l'une des associations **CONSULTATIVES** de cette COMCOM.)
- Du comité de concertation de déviation de Gallardon
- du comité de pilotage du PLUI de l'ex COMCOM du Val Drouette

REJOIGNEZ NOUS

Pour nous contacter :

Web : <http://www.apev-voise.com>

E-mail : contact@apev-voise.com

Tél. : 09 62 21 69 84

Ne pas jeter ce document sur la voie publique